

### Quelles seraient vos principales recommandations en la matière ?

Au-delà des segments qui possèdent leur propre logique interne (acteurs, programme d'actions), certains sujets de réflexion transversaux et/ou génériques méritent quelques commentaires.

Les activités d'IST mobilisent des ressources humaines et budgétaires importantes (plusieurs centaines d'agents et quelques dizaines de millions d'euros/an au CNRS). Les actions de mutualisation menées dans les différents chan-

tiers (acquisitions, accès, archivage, édition) amèneront à n'en pas douter une rationalisation des dépenses ; la vigilance s'imposera pour ce qui concerne les personnels, dans le domaine de la formation notamment.

La BSN fournit opportunément un cadre de coopération entre les acteurs. Cette coopération, traduite par des engagements collectifs partagés, trouverait avantage à se concrétiser dans les contrats que passent les établissements entre eux et avec le MESR.

## La Bibliothèque scientifique numérique et les universités Le point de vue de la CPU

En septembre 1793, la Convention supprima tous les corps constitués dont les 22 universités que comptait alors la France. De cette date et jusqu'en 1970, notre pays, préférant développer les Écoles et les Facultés par crainte de la contestation universitaire, refusa de créer de véritables universités complètes en opposition avec ce que faisait le reste du monde sur le modèle d'Université prôné par von Humbolt associant, dans une approche pluridisciplinaire, formation et recherche. La conséquence de cette politique disciplinaire et souvent utilitariste fut le développement d'un tissu de formations supérieures très morcelé et l'émergence d'organismes de recherche palliant l'absence de masse critique des structures facultaires éclatées.

Aujourd'hui encore, l'organisation des acteurs de la documentation en France est à l'image du paysage de la recherche : complexe et multiple. Presque chaque établissement dispose d'un service commun de la documentation pour l'enseignement supérieur ou d'un service de l'information scientifique et technique (IST) pour la recherche, presque tous coopèrent au sein du consortium Couperin, à l'exception du CNRS, de l'INSERM, du CEA, de l'INRA et de l'Institut Pasteur. Plusieurs opérateurs interviennent sur des segments d'activités spécifiques avec un champ d'intervention propre : l'ABES pour le signalement, le portage de groupement de commandes, le prêt entre bibliothèques ; l'INIST-CNRS pour la fourniture de documents à distance et les portails documentaires ; le CCSD pour l'archive ouverte HAL ; le CINES pour l'archivage pérenne ; Persée pour la numérisation ; la BNF pour la numérisation et la conservation... la liste n'est pas exhaustive.

Face à cette balkanisation, la Bibliothèque scientifique numérique (BSN) apparaît comme un projet ambitieux, exemplaire pour plusieurs raisons :

- c'est un projet collectif qui réunit les différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et qui vise à offrir un cadre pour optimiser les moyens ;

- il propose une approche couvrant de nombreuses problématiques documentaires dont la finalité est la qualité des services documentaires rendus aux chercheurs ;

- il établit un cadre d'action avec un ensemble de recommandations, couvrant les problématiques de la documentation dédiée à la recherche, qui portent sur l'acquisition des ressources documentaires, mais aussi sur la diffusion et la production des savoirs.



Louis Vogel, président de la CPU  
© CPU - Stéphane Laniray

### La dimension européenne

La BSN réunit tous ces acteurs. Existe-t-il une forme d'organisation, plus simple, tendant vers l'optimisation ? Les exemples européens sont multiples, liés à l'histoire de chacun. Certains pays, comme le Portugal (B-On) ou la Grèce (HEAL Link), ont une organisation et des financements centralisés où quelques opérateurs jouent à la fois le rôle de Couperin, de l'ABES et de l'INIST-CNRS réunis ; ce type de configuration se retrouve à une échelle régionale en Catalogne (CBUC), en Italie (CILEA pour plusieurs universités principalement du nord). D'autres ont une structuration plus déconcentrée, comme en Allemagne où coexistent plusieurs réseaux documentaires, plusieurs consortiums et un mécanisme de financement national

pour l'acquisition de certaines ressources financées par la DFG, ou encore en Grande-Bretagne qui possède une structure aux activités très diverses avec le JISC mais aussi plusieurs autres consortiums, les établissements pouvant appartenir à plusieurs regroupements. La particularité française réside davantage dans l'imbrication des structures que dans leur diversité, même si une analyse critique pourrait laisser envisager des regroupements. La BSN n'a pas choisi de s'intéresser prioritairement aux structures mais vise à faire travailler ensemble les acteurs existants. L'orientation politique du dispositif est aujourd'hui assumée par le comité de pilotage de la BSN qui réunit à parité organismes, universités et écoles.

### Acquérir une part de la documentation au niveau national

Le premier segment qui concerne l'acquisition de ressources documentaires est particulièrement avancé avec la mise en œuvre d'achats documentaires en licence nationale et le projet ISTEEX qui dotera le pays d'une infrastructure documentaire irriguant tous les établissements et toutes les disciplines. La coordination d'une partie des politiques documentaires au niveau national est aussi visée en associant tous les acteurs au sein de Couperin dont le périmètre devrait s'élargir aux grands établissements publics à caractère scientifique et technologique qui n'en sont pas encore membres. Cet effort de structuration et de mise en cohérence permettra notamment de renforcer la position des acheteurs publics face aux multinationales de l'édition scientifique. Une réflexion sur les coûts des abonnements courants et leur répartition équitable entre les acteurs devra être menée pour sortir des modèles tarifaires des éditeurs dont la logique basée sur les dépenses historiques est porteuse d'inégalités évidentes et aujourd'hui insoutenables.

### Identifier les ressources et y accéder

La question du signalement des ressources électroniques – problème épineux qui n'a pas encore trouvé une solution à l'échelle nationale – fait aussi partie des chantiers en cours. L'identification des ressources disponibles en France, ainsi que les modalités d'accès au document primaire (soit directement en ligne, soit par le biais d'une médiation en s'appuyant sur la fourniture de document à distance), doit permettre de concevoir un dispositif intégralement pensé en direction de l'utilisateur final. L'ABES, principal opérateur sur cette question, doit relever ce défi. Là encore, l'articulation avec ISTEEX est importante puisque le signalement des ressources acquises en licence nationale devra obligatoirement se retrouver dans les portails documentaires des établissements.

### Développer l'Open Access

Les questions liées aux archives ouvertes (*Open Access*, en anglais) constituent un autre enjeu majeur. Le renforce-

ment des archives institutionnelles (HAL – hyper articles en ligne – est la principale) doit jouer un rôle fédérateur où chacun des acteurs trouve sa place : il est nécessaire que les solutions développées par des établissements puissent coexister et être totalement interoperables avec la plateforme HAL. La réforme de la gouvernance de l'archive à vocation nationale pour en faire un véritable outil au service des attentes des universitaires est en cours. La relance prochaine d'un nouveau protocole sur les archives ouvertes va permettre d'impulser une nouvelle dynamique pour renforcer l'accès libre à la connaissance.

La BSN sera aussi le lieu de discussion des politiques à développer pour renforcer les dépôts dans les archives institutionnelles (portails créés par une institution, en particulier une université) : entre l'obligation, l'incitation accompagnée et les accords passés avec des éditeurs, les voies possibles sont multiples. La généralisation du libre accès aux publications scientifiques requiert une politique publique volontariste. À l'instar des positions prises par la communauté universitaire britannique, nous ne pouvons nous satisfaire d'un taux de dépôt aussi faible dans les archives ouvertes. Les universités doivent saisir cet enjeu majeur qui fait l'objet d'un investissement politique insuffisant. La dimension européenne est évidente : c'est dans ce cadre qu'une politique en faveur du libre accès doit être visée ; elle est initiée avec des projets comme OpenAIRE mais devra certainement aborder frontalement les intérêts des éditeurs commerciaux. Comment libérer totalement les publications scientifiques après une période d'embargo raisonnable ?

L'autre volet de l'*Open Access* porte sur l'édition scientifique libre d'accès qui repose sur le modèle auteur-payeur, le *Gold Access*. Les revues peuvent être totalement accessibles ou, avec les revues hybrides, partiellement. Ces modèles éditoriaux, qui bouleversent complètement les modèles classiques de diffusion, constituent une alternative intéressante qui n'est pas dénuée de difficultés. La BSN doit aussi être un des lieux d'élaboration des nouveaux positionnements politiques. Plusieurs établissements universitaires de renommée mondiale ont élaboré des positionnements politiques forts en faveur de l'*Open Access*. Il appartient aux communautés universitaires de se saisir de cette question et de se réapproprier le champ de l'édition scientifique qui est essentiellement devenu l'affaire des éditeurs commerciaux.

### Développer et conserver les collections numérisées

La BSN inscrit aussi son action dans le champ de la numérisation de corpus de documents possédés par les bibliothèques afin de les mettre à disposition de l'ensemble des chercheurs de la planète. L'élaboration d'un code de bonnes pratiques – se traduisant notamment par une labellisation ainsi que par un soutien financier à certains projets – va permettre d'encourager le développement de



nouveaux projets. Pendant de la numérisation, les questions de conservation et d'archivage pérenne ne sont pas oubliées et la BSN doit permettre d'établir une structure interministérielle pérenne fédérant les acteurs nationaux de la préservation numérique.

### Et maintenant ?

La BSN est un exemple de coopération, de mutualisation et d'encouragement au développement d'infrastructures au bénéfice de tous. La documentation scientifique, au-delà du coût qu'elle représente, constitue un élément indispensable à une recherche de haut niveau qui nécessite désormais une approche nationale pour répondre à de nombreux défis. La BSN doit permettre d'optimiser les dispositifs actuels d'acquisition, de diffusion, de conservation, qui étaient déjà fortement structurés. Universités, écoles, organismes de recherche, mais aussi la Bibliothèque nationale de France, unissent leurs forces et leurs compétences et doivent dépasser certains clivages liés à l'histoire et à des rivalités qui n'ont plus lieu d'être.

Mais, si la création de la BSN permet de favoriser le travail en commun, il n'en reste pas moins que la construction d'une stratégie nationale, répondant aux attentes de tous les acteurs de la recherche publique et de la formation supérieure, est nécessaire. L'existence de structures différentes, fruit de l'histoire (en particulier l'ABES, Couperin, l'INIST-CNRS), ne doit pas réduire l'ambition de fournir les meilleurs services attendus par tous les utilisateurs, ce qui nécessite une maîtrise des coûts, une vision prospective et un pilotage politique reconnu et consensuel. Il est donc nécessaire aujourd'hui, sans attendre de nécessaires évolutions structurelles, de renforcer le pilotage stratégique de l'IST en France, en s'appuyant sur le comité stratégique, mis en place il y a quelques années, et en augmentant son efficacité au travers d'un bureau réactif et dynamique.

Jean-Pierre Finance

Président de Couperin et représentant permanent de la CPU à Bruxelles

Louis Vogel

Président de la Conférence des présidents d'université

## Améliorer l'accès à la production intellectuelle la BSN vue par la Conférence des grandes écoles

L'accès à l'information scientifique et technique est un enjeu majeur pour l'enseignement supérieur et la recherche, pour les professeurs et les chercheurs comme pour les étudiants. L'importance des collections de contenus disponibles dans nos écoles s'est ainsi intensifiée ces dernières années jusqu'à devenir un élément clef de compétitivité, tant vis-à-vis du corps professoral que vis-à-vis des étudiants et des participants de formation continue. En parallèle, la pression financière induite par cette dépendance s'est évidemment accrue et aujourd'hui le « ticket d'entrée » pour assurer, chaque année, une collection pertinente est devenu suffisamment élevé pour être hors d'atteinte de structures de taille modeste. C'est dans ce contexte que les orientations présentées dans le rapport *Bibliothèque scientifique numérique : stratégie 2012-2015* se révèlent particulièrement pertinentes à tel point qu'on pourrait même souhaiter une accélération du calendrier de lancement des actions proposées pour bénéficier au plus vite de ces éléments de création de valeur pour l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

### Licences nationales et archives ouvertes : des avancées majeures

Le premier accord de « licence nationale » entre Springer et l'ABES a permis à nombre d'entre nous de bénéficier de l'intégralité des archives de cet éditeur majeur. C'est un progrès considérable et nous souhaitons particulièrement souligner combien cet axe de « coordination des acquisi-

tions numériques » est essentiel pour nos institutions. Car au-delà des aspects financiers évidemment importants, c'est l'ensemble du dispositif d'accompagnement qui est décisif, et notamment les dimensions contractuelles autour des différentes typologies d'accès dont l'accès extra campus. Nous sommes très favorables à cette politique de « licences nationales » qui pourrait faire émerger des modèles originaux de répartition des coûts plus proches des usages réels que la logique de comptage des populations d'utilisateurs très à l'avantage des éditeurs.

Pour chacune de nos institutions, la diffusion de la production intellectuelle de nos équipes de recherche est un



Pierre Tapie, président de la CGE. DR